



En partenariat avec la Chambre Arbitrale de Toulouse

DIPLOME DÉLIVRÉ

Diplôme d'Université

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Laurent Posocco, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole**Abdelmadjid Nedjari**, Avocat, arbitre et administrateur à la Chambre d'arbitrage de Toulouse (CMCAO)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Christine Artero, Arbitre international ; **Aude Bernard-Roujou de Boubée**, Maître de Conférences, ICT ; **Davy Davydenko**, Docteur en droit ; **Juan Pablo Correa Delcasso**, Avocat, Maître de Conférences associé, UT Capitole ; **Michel Dublanche**, Avocat ; **Estelle Fohrer-Dedeurwaerder**, Maître de Conférences, UT Capitole ; **Gérard Jazottes**, Professeur des universités, UT Capitole ; **Jacques Mestre**, Avocat ; **Caroline Kleiner**, Professeure des universités Paris Cité, Arbitre ; **Amel Makhlof**, Avocate ; **Abdelmadjid Nedjari**, Docteur en arbitrage international ; **Juan Diego Nino Vargas**, Arbitre ; **Laurent Posocco**, Maître de Conférences, UT Capitole ; **Jacques Raibaut**, Président honoraire du tribunal de Commerce de Toulouse

CRITÈRES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature : Être professionnel titulaire d'un diplôme en droit d'un niveau minimal Bac + 4, ou avoir bénéficié d'une procédure de validation des acquis professionnels.

Sélection des candidats : L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien individuel.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 15

MÉTHODES ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES

Cours à distance : plate-forme en ligne avec des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



OBJECTIFS

Le Diplôme d'Université Arbitrage propose aux professionnels une formation consacrée au droit de l'arbitrage tant interne qu'international. La formation intéresse avant tout ceux qui, déjà orientés vers le Droit des affaires, souhaitent se spécialiser encore davantage et acquérir des compétences techniques en la matière.

L'ambition de la formation est de **présenter la discipline de manière très concrète et pratique en suivant le cheminement d'un procès arbitral**, de la convention d'arbitrage jusqu'à l'exécution de la sentence et aux éventuelles voies de recours. Un séminaire pratique permettra pour chaque Unité d'Enseignement de se former notamment à la rédaction des clauses et actes de procédure, à l'administration de la preuve ainsi qu'à la gestion des coûts de l'arbitrage.

Cette formation est proposée par des professeurs et des praticiens qui interviennent en langue française.

L'obtention du diplôme donne droit à s'inscrire sur la liste des arbitres de la Chambre d'Arbitrage de Toulouse, toutes spécialités confondues, sous réserve du respect des conditions posées par la Charte éthique de la Chambre de Médiation, de Conciliation et d'Arbitrage d'Occitanie.



PUBLIC VISE

L'accès au DU Arbitrage est ouvert à tout professionnel ayant pour projet de participer à des procédures d'arbitrages. Sont plus spécialement concernés les Commissaires aux Comptes, Experts-comptables, Avocats, Juristes d'Entreprise...



ORGANISATION

Le volume horaire global est de 111 heures (examens inclus). Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de **5 mois de février à juin, sur un mode mixte qui allie formation à distance** (équivalent horaire de 31,5h) et **formation en présentiel** (73,5h). Rythme : 2 à 3 jours en présentiel par mois.

Les enseignements présentiels ont lieu à **Toulouse** dans les locaux de l'EEDU, site de la Manufacture des Tabacs - 21 allée de Brienne.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole :
<https://www.ut-capitole.fr/handicap>



CONTACT

Sanata Lay – 1^{er} étage – (site de la Manufacture des Tabacs - bât Q)
Tél. : 05 61 12 86 57 – duarbitrage.eedu@ut-capitole.fr

DIPLOME D'UNIVERSITE ARBITRAGE



PROGRAMME

Unité	Enseignements	Présentiel	Ligne
UE1 Maîtriser la procédure	Module 1 : Préparer la procédure Introduction à l'arbitrage, Panorama des chambres existantes, La convention d'arbitrage et l'arbitrabilité des litiges, Le conflit de clauses	3,5h	10,5h
	Module 2 : Accompagner les parties Stratégies procédurales, Les actes et étude d'un règlement arbitral, Financement du procès	14h	10,5h
UE2 Diriger l'instance arbitrale : l'arbitre	Préparation de l'audience, Déontologie, éthique et désignation de l'arbitre, Pouvoirs et missions de l'arbitre, Assurance de l'arbitre, Arbitrage international	17,5h	3,5h
UE 3 Construire la sentence	La prise de décision, Expertise et arbitrage, L'exécution, La contestation, La convention d'arbitrage : interprétation	10,5h	7h
	Moot court (simulation)	21h	
Séminaire		7h	

Volume horaire global : 105 heures auxquelles s'ajoutent 6 heures d'examens écrits.

Contrôle des connaissances (Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances)

Le DU Arbitrage est composé de trois Unités d'Enseignement et d'un séminaire.

UE 1 :

- Un contrôle continu constitué de deux QCM chronométrés en ligne (un par module)
- Une épreuve transverse prenant la forme d'un cas pratique sur table d'une durée de 2h

UE 2 :

- Un contrôle continu constitué d'un QCM chronométré en ligne
- Une épreuve transverse prenant la forme d'un cas pratique sur table d'une durée de 2h

UE 3 :

- Un contrôle continu constitué d'un QCM chronométré en ligne
- Une épreuve transverse prenant la forme d'un cas pratique sur table d'une durée de 2h
- Un Moot court (simulation d'un arbitrage)



TARIFS - ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026

3500 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur.



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du EEDU : <https://executive-education.ut-capitole.fr/>
- par courriel : duarbitrage.eedu@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : Sanata LAY - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1^{er} étage
- par correspondance : EEDU - UT Capitole - à l'attention de Sanata LAY - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)